

"Restos du coeur" : des bénévoles démissionnent à cause des clandestins !

écrit par Maxime | 24 octobre 2021



Eh bien moi je dis... bonne nouvelle !

Les bénévoles des “Restos du coeur” de Fréjus ont tous démissionné car ils n’en peuvent plus de servir des clandestins, menaçants et violents.

Ils ont ainsi signifié leur refus de “l’accueil inconditionnel” prôné par la direction de cette organisation.

Je dois reconnaître que je n’ai jamais donné d’argent à une telle association. Je ne pense pas le faire même si elle vient à évoluer dans le bon sens. Je paie déjà des impôts qui ont une visée largement redistributive et qui sont faits pour ça. Mon reste à vivre en fin de mois n’est pas assez important pour que j’aie le loisir de nourrir d’autres bouches que la mienne.

Nous ne vivons plus à l’époque de la “charité” à la sauce chrétienne qui permettait d’atténuer la violence sociale du XIXème siècle libéral.

La charité est devenue une équité redistributive dont l’Etat se charge via le prélèvement obligatoire.

Mais il y a peut-être des gens plus fortunés qui ont le sentiment qu’ils devraient payer encore davantage et qui se sentiraient bridés actuellement par le sentiment que cet argent est dépensé à tort en nourrissant des parasites.

J’ai le souvenir d’une collègue, pourtant cadre supérieur, qui le samedi, allait dans les magasins pour participer à la collecte. Et malgré mon estime pour elle, tant au regard de ses compétences professionnelles que pour sa gentillesse, je me disais que c’était finalement une pauvre cruche de participer ainsi à la destruction de son pays.

C’est peut-être le début d’un tournant.

Il y avait aussi eu une belle initiative avec la distribution de la soupe au porc, hélas retoquée en justice par le Conseil d’Etat.

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/interdiction-pour-quelques-jours-des-rassemblements-pour-la-soupe-au-cochon>

Juridiquement, c’était une véritable hérésie. Depuis quand est-il interdit de servir de la soupe au porc ? Cette jurisprudence était purement idéologique et partisane.

Une loi pourrait parfaitement la contrecarrer. Personne n'a eu le courage de le faire jusqu'à présent...

L'incapacité du gouvernement à empêcher les clandestins à se maintenir en France et cette jurisprudence stupide sur la soupe au porc se conjuguent pour décourager les meilleures volontés.

Fréjus : les bénévoles du Restos du cœur démissionnent après des problèmes de sécurité avec des clandestins

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 3 heures, Mis à jour il y a 1 heure

Tous les bénévoles ont démissionné à cause de «problèmes de sécurité». Lionel BONAVENTURE / AFP

«Certains d'entre eux sont devenus menaçants», témoigne l'ancien responsable de l'équipe, estimant qu'il fallait «réagir avant que quelqu'un soit blessé».

Les quinze bénévoles des Restos du Coeurs à Fréjus, soit la totalité, ont démissionné la semaine dernière révèle [Var Matin](#). La raison ? Un désaccord avec la direction départementale. Depuis plusieurs mois, ils refusaient de servir les clandestins, craignant pour leur sécurité. «Certains d'entre eux sont devenus menaçants. Un jour, un membre de notre équipe s'est même pris une boîte de conserve en plein visage. Il fallait réagir avant qu'un bénévole soit blessé, [témoigne Hervé](#), l'ancien responsable. On a continué à servir les migrants à condition qu'ils soient accompagnés du travailleur social qui les suit dans leur démarche légale de demande d'Asile. En ce qui concerne les clandestins et les sans papiers en situations irrégulières, qui par définition ne

sont suivis par aucun travailleur social, nous avons dû prendre la décision de ne plus les inscrire».

Lire la suite sur le Figaro :

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/frejus-les-benevoles-du-restos-du-coeur-demissionnent-apres-des-problemes-de-securite-avec-des-clandestins-20211023>